



SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et
Professeurs des Ecoles **FORCE OUVRIERE** de l'Enseignement Public
Syndicat départemental de l'Isère

Grenoble le 29 04 20

Objet : communiqué du SNUDI FO

Le risque sanitaire est toujours là ! Les écoles ne peuvent pas rouvrir !

Suite aux annonces du Premier ministre du 28 avril, les enseignants, les parents d'élèves, les agents des écoles n'ont certainement pas été rassurés par les annonces.

Pire, notre gouvernement, incapable de prendre des mesures pour stopper cette pandémie, s'en remet aux « territoires » pour décider de la meilleure façon d'accueillir progressivement les élèves.

Tout serait donc organisé sur la base du volontariat des parents et sur des choix disparates en fonction des conditions locales !

Les maires sont confrontés à des choix qui ne relèvent pas habituellement de leurs prérogatives, sachant que leur responsabilité pénale est engagée car ils sont responsables de la sécurité dans les bâtiments publics de leur commune. Citons ce maire de Lans en Vercors, parution dans le Dauphiné Libéré du 29 avril :

« C'était un discours plus ou moins convenu mais qui manque de clarté. Qui va choisir les quinze élèves accueillis ? Comment fournira-t-on des masques pour le personnel alors que nous-mêmes, collectivités, ne parvenons pas à en commander ? Les parents d'élèves nous appellent mais je ne sais pas trop que leur répondre, sachant que le déconfinement peut être remis en cause le 7 mai également. Nous aurons une communication gouvernementale plus précise ce mercredi et continuerons de toute façon à travailler de notre côté pour prévoir le déconfinement malgré les incertitudes et un budget toujours aussi contraint. Car on ne peut faire qu'avec les moyens que l'on a. »

Pour le SNUDI FO l'école doit rester obligatoire. La même pour tous. Sauf que, comme le démontre ce maire - et il est loin d'être le seul, les conditions d'une reprise dans la sécurité ne sont pas réunies !

Pour les enseignants, ce serait la double peine : non seulement être exposés au risque de contamination, mais, en plus de l'enseignement dans des conditions totalement dégradées, travailler à distance ! Nous refusons la déréglementation de nos obligations de services.

Pour les élèves, certaines cantines n'ouvriront pas. Qui gardera ces élèves sur le temps méridien ? Quelle sera la désinfection des classes afin de reprendre l'enseignement l'après-midi ?

Compte tenu de l'impossibilité de faire respecter les gestes barrières et la distanciation sociale, et l'absence de protection individuelle satisfaisante, de la certitude de l'absence de dépistage systématique, nous refusons de promouvoir une deuxième vague de pandémie.

Nous demandons :

- Le maintien de la fermeture des écoles tant que les conditions nécessaires ne sont pas réunies.
- La continuité de l'accueil des enfants des personnels à obligation professionnelle comme cela a été fait avant les congés de printemps sur la base du volontariat avec la fourniture du matériel nécessaire (masques, gel hydro alcoolique, gant) et dépistage avant toute prise de fonction. Puis un contrôle régulier durant cette période à venir.

Le SNUDI FO demande le respect de l'avis adopté lors du dernier CHS CTD : « le CHS CT départemental exclut toute reprise progressive à partir du 11 mai tant que les conditions sanitaires ne sont pas réunies (masques, test de dépistage, désinfection des locaux... »

Pour le SNUDI-FO 38, tant qu'il y a un risque sanitaire, les écoles ne doivent pas rouvrir. Il est irresponsable d'exposer les enfants et les enseignants, et par conséquent leurs familles, irresponsable de transformer les groupes scolaires en «incubateurs à coronavirus», et cela dans un seul objectif : satisfaire les appétits des actionnaires plutôt que de protéger la population.

C'est dans cet esprit que nous participerons à la réunion du mardi 5 mai que vous avez proposée aux organisations syndicales représentatives.

Nous souhaitons lors de cette réunion obtenir les réponses aux questions que des écoles vous ont transmises ou nous ont fait remonter.

Madame Thébault Jarry Martine

